

Expérimentation de cartes alimentation durable



Une expérimentation, pourquoi faire?

Tester de nouvelles solutions et méthodes d'aides alimentaires dirigées vers une alimentation saine, durable, locale et de qualité.

Qui porte cette expérimentation?

Gers Solidaire et le Département du Gers, en lien avec un groupement d'acteurs de l'aide sociale et de l'alimentation. Cette expérimentation est partie prenante du projet Mieux man'Gers pour tous.

Quels objectifs visés?

- Soutenir les dépenses alimentaires des ménages
- Promouvoir l'agriculture gersoise
- Accompagner aux pratiques alimentaires durables

Où ca?

L'expérimentation est déployée dans deux territoires tests :

- L'agglomération d'Auch
- La communauté de communes Bastides de Lomagne

Pour qui?

Durant un an, 60 familles équipées d'une carte «alimentation durable», dont le compte sera rechargé chaque mois d'un montant dépendant de la composition du foyer (40€/adulte et 20€/enfant).























La carte alimentation durable

La carte «alimentation durable» permet de stimuler vos achats alimentaires auprès des agriculteurs locaux ou de magasins bios, en vous versant directement une bonification pour chaque achat.



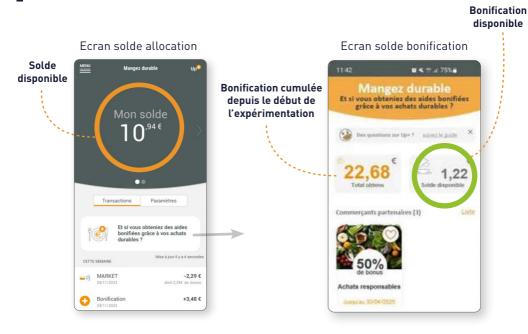


La carte doit être activée en effectuant un premier paiement avec le code PIN.

L'application Mangez durable

Téléchargez l'application **Mangez durable**, vous pourrez y consulter le montant de :

- Votre allocation mensuelle disponible
- La bonification disponible



La bonification : comment ça marche ?

Une honification financière...

• versée automatiquement sur le compte de la carte pour tout achat réalisé dans un lieu « responsable »: magasins bios, boutiques vendant en circuits courts, producteurs agricoles locaux vendant en direct.

ΩU

• plafonnée tous les mois à hauteur du pourcentage de bonification.

Exemple pour le mois de juillet :

Mon allocation mensuelle est de 60 € Le pourcentage de bonification est de 50%

1. Je réalise 20 € d'achats dans un lieu responsable, je reçois 10 € de bonification, utilisables lors de mes prochains achats.

Bonification Mon solde 40 € 10 €

2. Je réalise 20 € d'achats dans un lieu qui n'est pas considéré comme responsable, je ne reçois pas de bonification.



- Je peux cumuler jusqu'à 30 € de bonification dans le mois en fonction du lieu où je réalise mes achats.
- Au total, je peux avoir jusqu'à 90 € pour réaliser mes achats alimentaires.

...Variable au cours des mois

Le montant de la bonification et de son plafond seront variables au cours des mois et pourront être retrouvés dans l'application sur votre smartphone. A des fins d'évaluation, il n'y aura pas de bonification le premier et dernier mois de l'expérimentation.

L'évaluation de l'expérimentation : vous êtes acteur.ice.s !

Le LEREPS, laboratoire de recherche de l'Université de Toulouse, effectue l'évaluation de cette expérimentation

Pourquoi évaluer ? Pour montrer que des alternatives à l'aide alimentaire nationale existent et qu'elles sont efficaces (on l'espère!)

Comment évaluer ? En vous interrogeant sur vos pratiques alimentaires, à différents stades du projet.

L'objectif est ainsi d'identifier si des évolutions sur les habitudes et les consommations ont eu lieu et de déterminer leurs causes.

Ainsi votre collaboration est indispensable pour évaluer l'intérêt de mettre en place des cartes alimentaires durables et pour, peut-être, réussir à transformer l'aide alimentaire nationale!

Mes engagements

- J'accepte de répondre aux questions sur mes habitudes alimentaires afin d'aider l'évaluation de cette expérimentation (4 phases d'enquêtes organisées);
- Je participe aux comités d'usagers pour échanger avec les autres participants à l'expérimentation sur son intérêt et son fonctionnement.
- Je participe aux animations organisées : visites de ferme, ateliers cuisine...

Mon rôle

- Je suis partie-prenante d'une expérimentation visant à transformer l'aide alimentaire nationale :
- Je bénéficie d'une aide financière incitative pour mes achats alimentaires pendant 12 mois :
- Je peux réaliser mes achats alimentaires « responsables » dans de nombreux lieux identifiés ;
- Je soutiens les agriculteurs de mon territoire et valorise le patrimoine agricole gersois en faisant mes courses alimentaires.

Contacts

Service Client Up déjeuner pour l'utilisation de l'application et de la carte : **01.76.49.66.44** (du lundi au vendredi, de 08h30 à 18h00, prix d'un appel local)

Pour toutes questions en lien avec le projet, l'évaluation et l'expérimentation : projetalimentaire@gers.fr - 05.62.67.46.68

Plus d'informations

https://www.cestfaitdanslegers.fr/le-projet-alimentaire-du-departement-du-gers/mieux-mangers-pour-tous

